

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | BLEUET NAIN

N° 7, 3 juillet 2019

- Mauvaises herbes : stades d'intervention pour le traitement de la danthonie à épi, des feuilles larges et de la vesce jargeau, l'arrachage des mauvaises herbes et le passage du super-éponge.
- Maladies : pourriture sclérotique et contrôle de la tache septoriennne.
- Insecte : dommages causés par l'altise.
- Conditions de pulvérisations.
- Traitement de pesticides et présence des pollinisateurs.
- Tableau des stades de cultures et sommaire agrométéorologique.

STADE D'INTERVENTION POUR LE TRAITEMENT DE LA DANTHONIE À ÉPI

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, le stade de traitement de 7 cm de la danthonie à épi est atteint. Plusieurs herbicides peuvent être utilisés pour supprimer la danthonie à épi, la principale graminée présente dans les bleuetières. Ils peuvent être utilisés de manière localisée et en complément ou non d'une application d'hexazinone ([VELPAR DF](#) ou [PRONONE 10G](#)).

Attention de ne pas confondre la [danthonie à épi](#) avec d'autres graminées ou avec le [carex](#).



Danthonie à épi



Carex

Photos : Club Conseil Bleuet

STADE D'INTERVENTION POUR LE TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES À FEUILLES LARGES

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Haute-Côte-Nord et à Manicouagan, le stade de traitement de 10 cm des mauvaises herbes est **atteint**. Pour la Minganie et Sept-Rivières, le stade de traitement est **à surveiller**. Le **CALLISTO 480 SC** (mésotrione) est un herbicide qui peut être utilisé pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles comme le chénopode.

STADE D'INTERVENTION POUR LE TRAITEMENT DE LA VESCE JARGEAU

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Haute-Côte-Nord, en Minganie, à Manicouagan et à Sept-Rivières, le stade de contrôle de la **vesce jargeau**, soit le début de sa floraison, est **à surveiller**. Le traitement herbicide homologué pour sa suppression est le **LONTREL XC** (clopypyralide). Les applications sont permises uniquement dans l'année de végétation et de manière localisée.

ARRACHAGE DES MAUVAISES HERBES

Certaines mauvaises herbes sont assez longues pour pouvoir être arrachées au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Haute-Côte-Nord, à Manicouagan, en Minganie. À Sept-Rivières, l'arrachage débutera bientôt. Priorisez les annuelles ou les bisannuelles qui sont sur le point de fleurir (ex.: [chénopode](#), [laitue du Canada](#) et [vergerette du Canada](#)). C'est également une bonne période pour faire l'arrachage des mauvaises herbes vivaces (ex. : [comptonie](#), [fougère](#) et [kalmia](#)). Ce travail fonctionne mieux lorsque le sol est humide. Il est important d'arracher les mauvaises herbes avant qu'elles ne produisent leurs semences pour l'an prochain.

Vous pouvez vous procurer le [Guide d'identification – Alliés et ennemis du bleuet nain](#), afin d'en connaître davantage sur les mauvaises herbes.

PASSAGE DU SUPER-ÉPONGE

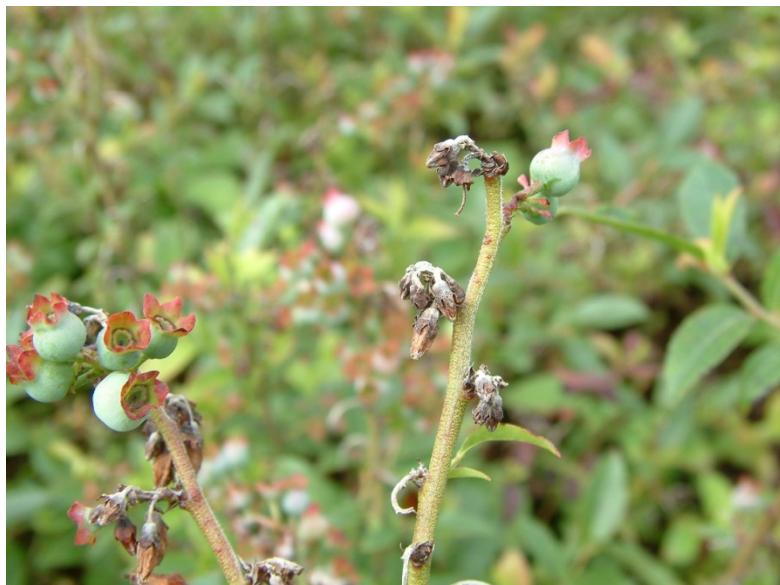
Dans les champs en végétation, l'application de [glyphosate](#) à l'aide du super-éponge est en cours au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les travaux sont en préparation pour la Haute-Côte-Nord, Manicouagan, la Minganie et Sept-Rivières.

Vous pouvez consulter le document [Le réglage du super-éponge](#) pour obtenir davantage d'information sur cette méthode.

POURRITURE SCLÉROTIQUE

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Haute-Côte-Nord, plusieurs cas de développement de la maladie ont été observés. Il y a aussi eu des observations en Haute-Côte-Nord, à Manicouagan et à Sept-Rivières.

Pour plus d'information sur la pourriture sclérotique, vous pouvez consulter le document [La pourriture sclérotique](#).



Symptômes de pourriture sclérotique
Photo : Club Conseil Bleuet

CONTRÔLE DE LA TACHE SEPTORIENNE

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Haute-Côte-Nord, il est temps de surveiller le stade de contrôle de la tache septorienne. Cette maladie peut causer une chute prématuée des feuilles et des fruits. Un traitement fongicide peut être appliqué en prévention : il ne traite pas la maladie, mais protège le plant. Il faut donc l'appliquer dès l'apparition des premiers signes de maladie.

Avant de prendre la décision d'appliquer un traitement, il faut connaître l'historique du champ. Le meilleur moyen est d'observer les champs en récolte et, si nécessaire, de traiter ces champs en prévention l'année suivante, lorsqu'ils sont en végétation.



Tache septorienne
Maladies du bleuetier nain (AAC)

Pour de l'information complémentaire, vous pouvez consulter le document [La tache septorienne](#).

DOMMAGES CAUSÉS PAR L'ALTISE

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, des dommages causés par l'altise ont été observés. Pour plus d'information sur l'altise, son dépistage en végétation et en récolte, le seuil d'intervention ainsi que les méthodes de lutte, vous pouvez consulter le document [L'altise de l'airelle](#).



Dommages d'altise
Photo : Club Conseil Bleuet

Pour plus d'information sur les produits homologués contre les ravageurs abordés dans cet avertissement, vous pouvez consulter [SAgE pesticides](#) ou la section 4.5 du [Guide de production du bleuet sauvage](#).

CONDITIONS DE PULVÉRISATIONS

Il est préférable d'éviter de pulvériser quand l'humidité relative est inférieure à 40 % et que la température de l'air est supérieure à 25 °C. On minimise ainsi les risques de dérive attribuables aux inversions de température ou à l'évaporation et on augmente le degré de recouvrement et la quantité de produit déposée sur la cible.

Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/09-038w.htm>

TRAITEMENT DE PESTICIDES ET PRÉSENCE DES POLLINISATEURS

Lorsque les traitements phytosanitaires se font en même temps que la floraison du bleuetier, il faut porter une attention particulière à la présence des polliniseurs (indigènes ou introduits). Certains pesticides, surtout les insecticides, peuvent affecter les polliniseurs. Il faut donc choisir et appliquer des produits à moindre risque et respecter les directives inscrites sur l'étiquette du pesticide.

Pour plus d'information sur les échelles d'évaluation de l'écotoxicité sur les espèces non ciblées et du comportement des matières actives dans l'environnement, vous pouvez consulter SAgE pesticides.

TABLEAU DES STADES DE LA CULTURE

Secteur	Bourgeons à feuilles	Bourgeons à fruits	Végétation
Haute-Côte-Nord	V4	BBCH65 à BBCH67	Croissance active
Sept-Rivières	V4	BBCH65	Croissance active
Minganie	V4	BBCH59 à BBCH65	Émergence et croissance active
Manicouagan	V4	BBCH 65	Émergence et croissance active
Fjord-du-Saguenay	ND	ND	ND
Lac-Saint-Jean-Est	V4	BBCH65 à BBCH67	Croissance active
Maria-Chapdelaine	V4	BBCH65 à BBCH67	Croissance active
Domaine-du-Roy	V4	BBCH65 à BBCH67	Croissance active

ND : données non disponibles

Suivez le lien pour visualiser les [stades de la culture](#).

SOMMAIRE AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Le [sommaire agrométéorologique](#) vous présente le tableau des précipitations et des degrés-jours cumulés pour chacune des régions productrices de bleuets.

Ne manquez pas le tout nouveau modèle bioclimatique « [Phénologie du bleuet nain](#) » disponible sur le site Web Agrométéo Québec. Ce météogramme illustre les degrés-jours cumulés, les degrés-jours prévus et identifie les différents stades de développement du bleuet nain.

Cet avertissement a été rédigé par Christina Fortin-Ménard, dta. et Marie-Eve Moreau, agronome (Club Conseil Bleuet). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Bleuet nain ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.